

Connaître et préserver la biodiversité

ORIENTATION : Connaître et préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité ne se fait pas sans références solides. Elle répond à des connaissances scientifiques bien précises, afin que les équilibres écologiques puissent être maintenus.

Cette connaissance sera mise à jour, précisée et consolidée dans une base de données, de manière à anticiper les choix d'aménagement futurs et les mesures de gestion et de sauvegarde.

Des programmes seront engagés d'une part pour mieux connaître et suivre l'évolution des populations d'espèces indigènes, d'autre part pour lutter contre le développement d'espèces envahissantes, le plus souvent exogènes.

En 2011, 53 sites de 2 à 550 hectares font déjà l'objet de suivis naturalistes dans le cadre de leur gestion (hors plan de gestion des espaces boisés). Ils représentent au total 2 306 hectares.

1. Pages

- [Améliorer la connaissance scientifique et suivre l'évolution de la biodiversité](#)
- [Réguler et anticiper le développement des espèces invasives et envahissantes](#)